

Entre l'UE et le Maghreb,
L'Afrique subsaharienne et sa jeunesse dans le "piège
migratoire"

Mehdi Lahlou
Professeur, Insea, Rabat
me lahlou@yahoo.fr

L'échec de la politique sécuritaire européenne pour endiguer le flux de migrations irrégulières à partir des côtes méditerranéennes de l'Europe est patent au cours des dernières années. Il se révèle nettement avec l'explosion du nombre de migrants en situation irrégulière arrivés en Espagne au cours de l'année 2006 et, surtout, avec le déplacement de la plus grande partie des arrivées de migrants "sans documents" vers les Îles Canaries en lieu et place des côtes andalouses, ce qui tend à montrer que les protections d'ordre directement et fondamentalement sécuritaire non seulement sont demeurées inopérantes, mais qu'elles ont conduit à des situations un peu plus complexes, presque à l'opposé de ce qui en était attendu jusqu'en 2004 et 2005. Les migrants, et les réseaux de trafic auxquels certains parmi eux recourent, arrivant toujours à passer entre les mailles des systèmes de protection ou à les contourner.

Cet état de choses est confirmé par l'apparition entre novembre 2005 et mai 2006 de ce qu'on peut appeler la route maritime "Dakar - Îles Canaries".

Ainsi, le quasi-bouclage du Détroit de Gibraltar face aux passages irréguliers de migrants par la conjonction des différents contrôles - algériens et marocains sur terre, marocains et espagnols en mer - a conduit presque mécaniquement à "l'ouverture" de la « Route maritime » Dakar-Îles Canaries, plus longue et plus coûteuse en vie humaines¹, mais plus directe et moins onéreuse.

Mais, pour autant qu'elle était prévisible depuis longtemps, cette ouverture a constitué, pour nombre de responsables politiques surtout en Europe, une vraie surprise par la rapidité avec laquelle elle a commencé à être empruntée et le nombre de migrants qui l'ont suivie, particulièrement au cours de l'été 2006.

En réalité, l'explosion du nombre des arrivées dans les Îles Canaries de migrants subsahariens a montré : a/ que la propension au départ au sud du sahel et dans l'ouest africain ira en s'amplifiant, puisque rien n'est venu réduire au cours des dernières années les très nombreux motifs qui poussent les jeunes d'Afrique à l'exil ; b/ que l'éloignement des zones de départ et l'étirement des routes migratoires (devenues aujourd'hui essentiellement maritimes) obligera les Espagnols, et avec eux tous les Européens - lorsqu'ils le décideront ensemble - à mettre en œuvre

¹ Entre 1.167 et 6.000 migrants y auraient perdu la vie par noyade ou seraient disparus, selon APDHA (Association de droits de l'homme andalouse) dans son rapport pour l'année 2006.

encore plus de moyens matériels, humains et financiers pour un résultat grandement hypothétique, sauf à décider de recourir à des moyens de guerre. D'autant que aucun des Etats d'Afrique subsaharienne ne semble capable d'assurer un contrôle un tant soit peu "sérieux" de ses frontières, à supposer qu'il en est la volonté politique, ce qui est pour maintes raisons internes loin d'être le cas.

D'une façon concomitante, le Maghreb s'est retrouvé dans son ensemble, et le Maroc en premier, dans une situation dont les grandes lignes se dessinent nettement depuis 2002. Il représente dorénavant une espèce de rempart avancé pour la protection de l'Europe. De nombreux migrants pouvant encore y accéder par les frontières sahéliennes mais ils disposent désormais de moins en moins de "chance" de le quitter, par la conjonction des contrôles exercés par les Etats du Maghreb et du "filet de sécurité" tendu tout au long des frontières andalouses par le SIVE² espagnol.

Le thème que nous avons proposé a été retenu pour être présenté sous forme de poster, aussi nous allons essayer d'y visualiser autant que possible la réalité migratoire à partir de l'Afrique. Pour ce, nous avons choisi 3 images qui ont fait au cours de l'année 2007 le tour de tous les journaux et autres médias ayant traitant de la migration.

A/ Des motifs de départ qui s'aggravent

Dans la première image présentée ci-après, des enfants pataugent au nord du Mali pas très loin de la route Bamako-Gao – couloir migratoire essentiel - dans une eau couleur-terre, emplie de tous les microbes et de toutes sortes de germes à l'origine de nombre de maladies et d'infections qui frappent la population africaine, qui font notamment que l'espérance de vie dans ces régions se situent (en 2006) à 40 / 45 ans, lorsqu'un tel chiffre atteint en moyenne 75 à 80 ans en Europe.

² Système intégré de vigilance extérieur



Enfants du Mali. Photo M. Lahlou, juillet 2006

Ces enfants d'aujourd'hui seraient (seront !) les migrants de demain, dans un continent qui se meurt, dans un processus de mondialisation financière et des marchés qui ne leur laisse que l'alternative de vivre dans la misère, l'injustice et l'insécurité ou de partir là où personne ne les veut, sauf à démontrer – hauts diplômés à l'appui – qu'ils viennent avec des qualifications telles qu'ils contribueront à aider les entreprises européennes à affronter la concurrence chinoise et/ou américaine.

Et, de fait, la forte augmentation du nombre de migrants en "situation irrégulière" – les sans droits – enregistrée au départ de l'Afrique depuis le début des années 1990, est bien sûr à relier aux multiples facteurs d'attraction/répulsion qui s'exercent sur des franges importantes de la population africaine, notamment la plus jeune. C'est-à-dire celle qui, en comparant sa situation sur le continent où elle est née à ce qu'elle pourrait devenir si elle changeait de pays, estime qu'elle ne pourrait que "mieux vivre" ailleurs, soit là où elle pourrait aussi espérer avoir "le Droit d'avoir des droits".

L'Afrique exerce ainsi, depuis de très nombreuses années et surtout depuis qu'elle a été happée par le processus de globalisation financière et des marchés, un effet de plus en plus répulsif sur une partie grandissante de sa population, dont l'espoir d'une vie meilleure sur son lieu de naissance s'amenuise au fur et à mesure qu'elle y voit se développer pauvreté et "mal de vivre" ambiants. Choses qui sont aujourd'hui en lien direct avec une ponction de ressources telle que l'Afrique n'en avait jamais connue, y compris du temps des colonies et aussi - en rapport avec cela - en raison des violences induites par le décalage grandissant que subissent ses habitants entre leur croissance numérique et les biens dont ils voudraient pouvoir disposer pour répondre à leurs besoins de base.

Ce continent connaît encore une ère d'exubérance démographique³ et la pauvreté est en train de s'y étendre comme nulle part ailleurs de par le monde. Ainsi, sur les 850 millions de personnes mal nourries que compte la planète, presque le quart est originaire de pays du sud du Sahara. Ces mêmes pays sont en outre ceux qui ont connu la progression la plus grande du nombre de mal nourris au cours des dernières années, celui-ci passant de 169 millions de personnes en 1996 à 206 millions en 2006⁴.

Concomitamment, l'écart de produit intérieur brut (PIB) par habitant y est désormais de 1 à 60 en moyenne par rapport au même quotient en Europe. Un Malien moyen, citoyen du pays le plus mal classé dans l'indice du développement humain du PNUD⁵, génère (et consomme) aujourd'hui trois cent à trois cinquante fois moins de biens et de services qu'un Français ou un Hollandais

Parallèlement, les ressources naturelles à la disposition des habitants d'Afrique – l'eau, la forêt et les sols arables, notamment – sont de moins en moins abondantes. Dans le même temps, les conflits et les guerres de toutes natures y sont de plus en plus nombreux, réduisant par la même les possibilités d'y inverser les tendances antérieures, notamment en termes économique et social, étant donné que l'insécurité représente un facteur de forte éviction aussi bien pour les investisseurs locaux (dont le nombre est a priori réduit) que pour des investisseurs potentiels étrangers, également de plus en plus rares à s'installer sur le continent noir autrement que pour des opérations spéculatives, plus portées par la recherche de gains immédiatement transférables hors d'Afrique que de prospérité partagée avec les populations locales.

³ L'Afrique qui comptait 221 millions d'habitants en 1950 et 8,7% de la population mondiale de l'époque, en compte aujourd'hui près de 800 millions (soit près de 13,5% de la population mondiale), et devrait regrouper 1,3 milliard d'habitants en 2025 et 1,76 milliard en 2050.

⁴ Selon le rapport annuel publié, lundi 30 octobre 2006, par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

⁵ Rapport du Programme des Nations unies pour le développement humain pour 2006

B/ L'Europe se barricade :

Située à moins de 15 Km (dans sa pointe méridionale la plus proche de l'Afrique du Nord) d'un tel cocktail fait de réalités incontournables et d'espérances relevant pour certaines de plus en plus du fantasme l'Europe – dont les responsabilités historiques et actuelles dans ce que vit l'Afrique ne sont pas minces - en s'enrichissant encore plus par les effets mêmes de la mondialisation est devenue un espace d'attraction majeur par un effet de balancier quasi mécanique pour la plupart de ceux qui se dirigent vers ses rivages. Pour ceux-ci, l'Europe était présente en Afrique pendant des décennies, il est normal qu'elle ouvre ses portes à ceux chez qui elle s'est installée longtemps, très longtemps, sans autre forme de politesse que la force; les Européens s'enrichissent aujourd'hui des ressources de l'Afrique dont ils disposent selon des "règles du marché" qu'ils décident d'eux-mêmes, il est juste d'aller chez eux pour en reprendre un peu...

Mais déjà l'Europe, de ce côté-ci de l'Atlantique, s'est préparée à les accueillir en élevant des doubles-lignes de barbelés, et en séparant celles-ci de tranchées, en finançant le SIVE⁶ et en envoyant des bateaux et autres avions leur interdisant la sortie directement à partir du sol africain et, avant cela, en dressant les mailles de ce qui est devenue la "politique européenne d'externalisation de la gestion des flux migratoires".

La "politique européenne d'externalisation de la gestion des flux migratoires" : cachez cette misère que je ne saurai recevoir.

L'Europe ne peut être le dépotoir de toute la misère du monde, avait dit au début des années 1990, l'ancien premier Ministre socialiste français Michel Rocard.

Et effectivement, relativement absentes des accords que la communauté européenne signait avec des pays tiers (d'Europe de l'est ou d'Afrique), les questions tenant aux flux migratoires, et surtout à leur volet irrégulier, vont devenir de plus en plus présentes à partir du milieu des années 1990 dans tout ce que l'UE entreprend avec un ensemble de partenaires, à niveau de développement inférieur au sien, pour que les flux de migrants non désirables tarissent.

Dans l'esprit des décideurs de Bruxelles, la gestion des flux de migration vers l'Europe et plus particulièrement la "lutte contre l'immigration clandestine" ne pouvaient plus se percevoir uniquement à travers une intervention répressive sur les territoires de l'Union. Ces deux objectifs impliquaient également une "action préventive" qui associe les pays tiers. Ce qui signifie pour la Communauté européenne l'obligation d'intervenir en aval, au-delà de ses frontières extérieures, pour prévenir le passage de ces mêmes frontières par les migrants non désirés.

⁶ Système intégré de vigilance extérieure érigé pour surveiller les côtes andalouses, puis canariennes, espagnoles à partir de 2002

C'est notamment cela que la Commission européenne a relevé dans une communication datant du début de l'année 1994 : «La lutte contre l'immigration illégale exige que l'on agisse préventivement, avant que les personnes concernées n'aient pénétré sur le territoire de l'Union »⁷.

Un premier pas en ce sens fut fait avec la mise en place, en 1998, par le Conseil de l'UE d'un "Groupe de haut niveau asile – immigration". Cette structure avait pour objectif d'analyser les causes des migrations irrégulières et, surtout, de proposer des plans d'action visant à répondre à l'afflux de migrants en situation de clandestinité. Six plans d'action furent alors élaborés, qui concernaient le Maroc, l'Afghanistan, le Sri-Lanka, la Somalie, l'Albanie et l'Irak.

Avant cela, le Traité d'Amsterdam du 2 octobre 1997 allait se charger d'assurer une prise en compte au niveau communautaire de la question de l'immigration clandestine et des moyens visant à la contenir, notamment dans le domaine des relations extérieures.

Le Conseil européen de Tampere des 15 et 16 octobre 1999 a posé ouvertement, de son côté, la question de la gestion des flux de migrations irrégulières par les pays tiers en lui consacrant un chapitre entier, reprenant notamment les conclusions de ses travaux dans le domaine du « partenariat avec les pays d'origine ».

La montée en puissance, factuelle, médiatique et politique de la thématique de la lutte contre l'immigration illégale allait conduire, assez rapidement, à la détermination de nouvelles conditions de développement de la politique extérieure de l'UE sur ce point, comme vont le démontrer les Conseils européens de Séville et de Thessalonique.

Il en a résulté, notamment, une lecture géographique de la "méthode communautaire". A partir des États membres de la Communauté se développera une politique extérieure fondée sur le principe de cercles concentriques sur lesquels vont peser différentes "obligations juridiques" qui seront édictées de façon unilatérale par les instances décisionnelles de l'UE.

Des États candidats⁸, en passant par le pourtour méditerranéen et les Balkans, jusqu'aux États d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) et la Chine, ce sont en réalité autant d'accords signés avec les pays tiers qui dessineront la politique extérieure de l'UE en matière de lutte contre l'immigration clandestine.

Si dans le cas des anciens pays candidats (dont 12 font déjà partie de l'UE) ou de la Suisse, les obligations juridiques énoncées en matière de lutte contre l'immigration irrégulière avaient un sens, puisqu'elles étaient reliées à des perspectives politiques et économiques relevant de

⁷ Document Communauté (94) 23 final, 23 février 1994.

⁸ Telles la Hongrie, la Slovénie, la République Tchèque, la Slovaquie, la Roumanie, la Bulgarie, avant 2004, ou la Croatie aujourd'hui

“l’acquis communautaire”, pour les pays tiers dont ceux du Maghreb, parmi les plus directement concernés par cette approche, la nouvelle démarche européenne tiendra d’un cadre nouveau des relations internationales. Ce sera celui où des pays beaucoup plus riches et plus puissants politiquement que leurs voisins, imposeront à ces derniers de tout faire pour éviter que leur territoire serve de point de départ ou de transit de migrants “non désirés” par l’UE. Ce qui sera très lourd d’implications institutionnelles, législatives, socio-économiques et politiques pour des partenaires ainsi visés par l’Europe.

La nouvelle démarche européenne deviendra encore plus nette à ce sujet, sous l’impulsion notable du président du gouvernement espagnol, soutenu par la Grande Bretagne, lors du Conseil européen de Séville des 21 et 22 juin 2002. A partir de ce Conseil⁹ les relations extérieures de la Communauté avec les pays tiers intégreront systématiquement cette dimension.

Et ce seront les pays du Maghreb – de la Libye à la Mauritanie - les plus dépendants économiquement, financièrement et/ou politiquement de l’UE, qui iront le plus loin avec l’Europe en la matière, en constituant aujourd’hui un véritable rempart entre l’Afrique au sud du Sahel et les pays du nord de la Méditerranée¹⁰.

⁹ Où le principal responsable du Parti populaire espagnol, et premier ministre du gouvernement à Madrid, menacera directement le Maroc de sanctions financières s’il ne faisait pas preuve d’une collaboration significative dans la lutte contre les flux de migration irréguliers

¹⁰ Lire à ce propos notre contribution “Externalisation, politique migratoire au Sud et Etat de Droit” in Volume I de “Mondialisation, migration et droits de l’homme : Un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyenneté”. Ouvrage collectif édité sous la direction de M.C. Caloz-Tschopp et P ; Dasen. Editions Bruyant. Genève, 2007.



Double grillage autour de Melilla / M lilia (enclave espagnole au nord du Maroc). 2006

Dans le sillage, et/ou sous la pression politique et financi re de l'Europe, les diff rents gouvernements maghr bins se sont align s pour que le Maghreb arr te d' tre un espace de transit, une esp re de pont pour passer vers le nord de la M diterran e. Cela s'est fait   travers l'adoption de lois r primant s v rement "les migrations clandestines" (telles les lois marocaine de novembre 2003 ou tunisienne de f vrier 2004) ou   travers un engagement op rationnel et politique total de la Libye, avec "l'amicale" connivence de l'Italie, notamment, ou encore par l'interm diaire de divers moyens institutionnels et d'intervention sur le terrain mis en place par les autorit s alg riennes ou marocaines¹¹.

Mais, comme tout continue   aller de mal en pis en Afrique avec le sida qui explose, la pauvret  qui ne recule pas, la d sertification et la d gradation des ressources naturelles qui continuent, les d ficits sociaux autant que les d ficits commerciaux ext rieurs qui s'aggravent, les guerres intra et inter- tatiques qui ne s'arr tent (un peu) quelque part que pour se rallumer de plus belle ailleurs, etc...le d sir de partir demeure tr s fort chez des jeunes de plus en plus d cid s, qui vont s'adapter en continu   toutes les manifestations sur le terrain de la politique migratoire europ enne, notamment en changeant en permanence de points de d part et de routes pour atteindre l'Europe, impliquant progressivement davantage d' tats et obligeant l'UE    tendre davantage son bras s curitaire autour de ce m me continent

¹¹ M. Lahlou "Externalisation, politiques migratoires au sud et Etat de droit" in "Mondialisation, migration et droits de l'homme : un nouveau paradigme pour la recherche et la citoyennet ". Ouvrage collectif en 2 tomes publi  sous la direction de M. C. Caloz-Tschopp et P. Dasen. Editions Bruylant, 2007.

(voir encadré ci-après), avec des résultats ‘comptables’ à l’opposé des attentes et, surtout, avec un coût humain énorme.

Encadré

Les bras armés de la politique européenne d’externalisation de la gestion des flux migratoires

Le SIVE et Frontex

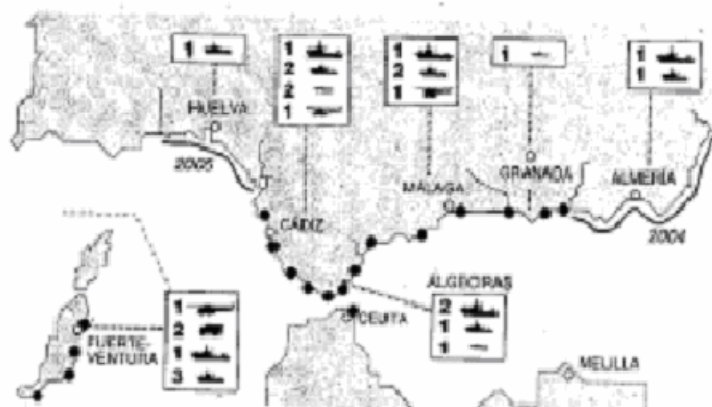
1/ Le SIVE

Le gouvernement espagnol, alors qu’il était dirigé par le Parti populaire, installe le programme S.I.V.E. à Algesiras le 14 août 2002,. En octobre 2003, ce système est d’abord étendu aux municipalités côtières de Cadix et Malaga puis concernera progressivement les îles canariennes de Fuerteventura et Lanzarote, les plus proches du Maroc avant d’englober toutes les Îles des Canaries, les enclaves de Ceuta et Melilla et d’étendre sa couverture jusqu’à Almeria. En Andalousie, le dispositif comprenait au départ un centre de contrôle à Algesiras et trois stations radar mobiles. Dans l’archipel des Canaries, le centre de contrôle est basé à Fuerteventura. Trois stations radars fixes et une mobile avaient été initialement réparties sur cette île est celle de Lanzarote.

Le S.I.V.E. est un dispositif de surveillance policière qui devait permettre de contrôler les eaux territoriales et les côtes espagnoles le plus finement possible et de surveiller au plus près les corps et leurs mouvements aux frontières. Concrètement, le système de blindage électronique des frontières espagnoles devait s’articuler en trois temps. Le dispositif a pour base des stations de détection chacune permettant de contrôler un périmètre de 20 km. Chaque station est équipée d’un radar, de caméras thermiques et à infrarouge. A la fin de l’année 2003, la Garde Civile a complété cet équipement par des capteurs sensoriels pouvant détecter des battements de cœur à distance.

Sur le plan opérationnel, une antenne satellite envoie en temps réel les informations à un centre de contrôle de la Garde Civile, dans un deuxième temps, ce centre traite l’information qu’il reçoit. Les images permettent de savoir de quel type d’embarcation il s’agit, combien de personnes se trouvent à bord, etc. Des logiciels calculent les trajectoires possibles. Sur la base de ces données, le centre de contrôle peut décider de l’envoi de troupes d’intervention mobiles - hélicoptères, bateaux, automobiles, etc....Ces dernières ont pour mission d’intercepter les « pateras ». Lorsque celles-ci sont en difficulté, elles procèdent à leur « sauvetage ». Et c’est cet aspect du programme S.I.V.E. que met aujourd’hui en avant le gouvernement espagnol pour en justifier l’existence.

SIVE - Distribution des moyens 2004



Evolution des moyens du SIVE entre 2004 et 2008

	2004	Fin 2005	Fin 2008
Stations fixes	18	25	25
Unités mobiles de vigilance	2	13, en 2006	
Patrouilleurs haute mer ; + de 30 m	3	14	16
Embarcations moyennes à grande vitesse	9	33	44
Patrouilleurs légers	5	11	11

Source : Journal El País (Madrid). N° daté du 11 octobre 2004

2/ Frontex :

L'Agence européenne pour la gestion de la coopération opérationnelle aux frontières extérieures des Etats membres de l'UE (Frontex) a été installée le 3 octobre 2005 à Varsovie, en Pologne, Etat fraîchement admis au sein de l'UE.

Avec un budget rapidement passé de 12,4 millions d'euro en 2006 à 22,2 millions d'euro en 2007, Frontex a pour objectifs de :

& coordonner la coopération opérationnelle entre les Etats Membres dans le domaine de gestion des frontières externes ;

& aider des Etats Membres pour la formation des gardes nationales de frontière, y compris en établissant des normes communes de formation;

& assurer le développement approprié des moyens pour le contrôle et la surveillance des frontières externes ;

& aider les Etats Membres dans les circonstances exigeant une technique accrue et une aide opérationnelle aux frontières externes ;

& fournir à des Etats Membres l'appui nécessaire pour organiser les opération de retour des migrants dans leurs pays d'origine

Au mois de mars 2007, Dix-sept Etats avaient promis à l'Agence de lui fournir les équipements nécessaires pour qu'elle puisse lancer des opérations dès le début du printemps (avec plus de puissance par rapport à ce qui s'était produit au cours de l'été 2006). Au total l'agence devait recevoir de ces mêmes Etats 19 avions, 24 hélicoptères, 107 bateaux, ainsi que du matériel technique tel que des lampes infrarouges, des détecteurs et des kits de détection contre la contrefaçon de documents.

Au cours de l'été 2006, en pleine "crise des Cayocos" – qui a vu débarquer en quelques mois plus de vingt mille migrants sur les côtes canariennes – Frontex a mené 2 opérations, HERA I et HERA II, au large des eaux mauritaniennes, sénégalaises et jusqu'aux eaux guinéennes qui ont mené à l'arrestation de 5.000 migrants tentant d'aller illégalement vers les Îles Canaries.

Des arrivées massives, sans commune mesure avec les évolutions antérieures:

Entre le 1^{er} et le 21 août 2006, 4.830 migrants sans documents sont parvenus à atteindre les côtes espagnoles¹². Sur ce total, 4.519¹³ – soit plus de 93 % - ont débarqué sur les îles Canaries, principalement à Tenerife. De la sorte, les Canaries sont subitement devenues, et de très loin, la principale porte d'entrée des migrants subsahariens notamment en Espagne.

Sur toute l'année 2007, le nombre total de migrants passés "clandestinement" en Espagne à partir du Maroc aurait marqué un net recul par rapport à 2003, comme

¹² Journal ABC, Madrid, du 26 août 2006.

¹³ A raison donc d'un peu plus de 1.500 migrants par semaine et de plus de 200 jour.

l'indique le chiffre des arrestations opérées en Espagne ainsi que cela est exprimé dans le tableau ci-après, mais une telle baisse a été largement compensée par les arrivées sur les Îles Canaries de migrants subsahariens directement partis des côtes d'Afrique.

Ainsi, le nombre des arrestations de migrants arrivés irrégulièrement sur les îles canariennes a littéralement explosé en l'espace de quelques mois, passant de 4.715 en 2005 à 31.106 en 2006, portant le chiffre global des migrants arrêtés à leur arrivée sur les différentes côtes espagnoles à 38.082 cette même année contre "seulement" 11.781 une année plus tôt.

Tableau: Evolution des arrestations de migrants (toutes nationalités) à leur arrivée en Espagne (voies maritimes sud) de 1993 à 2006 :

Voie d'arrivée Années	Détroit de Gibraltar	Îles Canaries	Total	% arrivants par les Canaries / total
1993	4.952	*	4.952	-
1994	4.189	*	4.189	-
1995	5.287	*	5.287	-
1996	7.741	*	7.741	-
1997	7.348	*	7.348	-
1998	7.031	*	7.031	-
1999	7.178	875	8.053	10,86
2000	16.885	2.387	19.272	12,38
2001	14.405	4.112	18.517	22,2
2002	6.748	9.756	16.504	59,11
2003	9.794	9.382	19.176	48,92
2004	7.425	8.426	15.851	53,15
2005	7.066	4.715	11.781	40,02
2006	6.976	31.106	38.082	81,68

Source : Mehdi Lahlou, à partir de journaux espagnols, dont El País et du rapport pour l'année 2006 de l'Asociacion pro derechos humanos de Andalucia (APDHA).

Cette évolution pour surprenante qu'elle ait apparue quant à son ampleur était tout à fait prévisible quant à la direction que les migrants lui ont imprimée depuis le début du renforcement des contrôles des migrations irrégulières au nord du Maroc en 2002 et l'entrée en action durant la même année du SIVE à partir des côtes andalouses espagnoles, et surtout depuis la quasi-fermeture des frontières maritimes et terrestres entre l'Espagne et le Maroc, aussi bien en Méditerranée que dans les eaux de l'Atlantique, intervenue entre la fin de l'année 2004 et le début de 2005. Elle a, dans tous les cas, fortement impressionné durant l'été 2006 l'opinion publique et la classe politique espagnoles¹⁴ et dans beaucoup d'autres pays d'Europe.

¹⁴ Selon le journal La Razon – Andalucia (du 20/8/2006) "la Crise des Cayucos a dépassé le gouvernement". "La Crisis de los Cayucos desborda al Gobierno". Pour le Président autonome (des Canaries) "Cette vague migratoire est la pire crise humaine vécue par le pays depuis la guerre civile". El País du 6 sep. 2006.

C/ Effets humains du blindage des frontières sud de l'Europe

L'Europe se ferme donc à pas forcés, mais comme les raisons de départ d'Afrique restent inchangées, et même s'accroissent avec le temps, la volonté de s'en aller ailleurs, de quitter sa misère ambiante et l'absence d'espoir qui l'enveloppe demeure la plus forte qui pousse une part grandissante de la jeunesse africaine vers toutes les mers bordant ses terres, pour arriver là où elle sait qu'il y a du racisme et de la xénophobie mais où elle pense qu'elle trouverait du travail mieux rémunéré, et peut-être aussi un peu de justice et quelque dignité, sentiments qu'elle a perdus chez elle.

Et c'est en effectuant l'ultime geste qui lui permet de croire qu'elle est "sortie d'affaire" qu'elle y est enfin parvenue, que cette jeunesse découvre que la forteresse Europe n'est pas une fiction, que cela n'arrive pas qu'aux autres, que le risque d'y perdre la vie est immense; elle qui pourrait même ne plus être secourue en cas de chavirage de ses frêles esquives en haute mer, ou même au large des côtes maltaises ou de certaines côtes italiennes ou espagnoles ou mauritaniennes. Illustrant cela, l'image ci-après montre une réalité humaine explosive qui va au-delà de ce qu'exprimait la vue des boat people en Mer de Chine, à la fin des années 1970.



27 immigrants ont survécu au naufrage de leur embarcation au large de Malte en s'accrochant en mer à la partie émergée des cages métalliques destinées à l'élevage de thons, le 29 mai 2007. Le Monde – journal - du 30.05.07.

Pour le Journal, Le Monde, cette image est le symbole d'une nouvelle limite franchie dans l'odyssée des immigrants clandestins, celle de l'indifférence. Une indifférence qui tue aussi bien ceux qui auraient pu être sauvés, parce qu'ils ont été vus en train de se noyer, que ceux que nul n'a vu sombrer, à part parfois certains de leurs compagnons de traversée ayant eu un peu plus de chance qu'eux.

Cette indifférence peut être née de ce qui apparaît d'un point de vue "comptable" comme un échec opérationnel de l'approche sécuritaire, qui conduit lui-même à imaginer toutes les options possibles permettant l'arrêt des arrivées de migrants irréguliers sur le continent européen.

Ainsi, le quasi-bouclage du Détroit de Gibraltar face aux passages irréguliers de migrants par la conjonction des différents contrôles sur terre et en mer a conduit presque mécaniquement à "l'ouverture" de la route maritime Dakar-Îles Canaries, plus longue et plus aventureuse, mais plus directe et moins onéreuse pour les migrants. Ce transfert de route migratoire va se traduire par ce qui ressemble à une vraie explosion du nombre de migrants passés irrégulièrement sur le territoire hispanique et la confirmation des Îles Canaries comme porte principale d'entrée en Europe à partir de son flanc sud.

Dans ce sens, au cours de l'année 2006 plus de 31.000 migrants subsahariens, soit près de quatre fois le nombre d'arrivées qui avait été enregistré sur l'archipel canarien au cours l'année 2002¹⁵ vont accoster sur toutes les Canaries, et principalement sur l'Île de Tenerife la plus peuplée et la plus touristique de l'archipel, à bord de Cayucos portant généralement de 100 à plus de 170 migrants, lorsque les pateras ou les hors-bord arrivant sur les côtes andalouses en transportent en moyenne entre 20 et 40.

Des mers où les migrants décèdent par milliers

Nonobstant, la montée en puissance des contrôles de toutes sortes dans toutes les eaux européennes et africaines représentant des voies de passage vers l'Europe a fortement augmenté la probabilité notamment de noyade parmi les migrants obligés qu'ils ont été de prolonger leurs routes et de prendre à chaque tentative davantage de risques.

Ainsi, au cours des huit premiers mois de l'année 2006, 490 cadavres de migrants ont été repêchés dans les eaux territoriales de l'archipel canarien, selon le gouvernement local.

¹⁵ Année estimée alors avoir atteint un pic historique de ce point de vue depuis l'enclenchement de l'actuel phénomène migratoire.

Selon la Croix rouge (Cruz Roja) espagnole et le Croissant rouge (de Mauritanie) le chiffre des disparus dans les eaux de l'Atlantique entre l'Afrique occidentale et les côtes canariennes se situe entre 2.000 et 3.000 au cours de la même période. Et le 27 août 2006 a enregistré l'un des plus gros drames à ce propos, avec le naufrage au large des côtes mauritaniennes d'un Cayuco transportant plus de 150 migrants partis d'une plage au sud du Sénégal, dont les corps d'une quinzaine seulement ont été retrouvés sur la plage de Nouakchott.

D'une façon plus globale, Huit mille huit cent cinquante cinq (8.855) décès de migrants ont été répertoriés entre le 1^{er} janvier 1993 et le 21 février 2007¹⁶ aux portes est et sud de l'Europe, dont 126 pour la journée du 16 décembre 2006, sur leur route entre le Sénégal et les Canaries, et 250 perdus avec leur bateau le 12 septembre 2006 au large de Lampedusa.

Parallèlement à ce bilan macabre qui peut bien justifier à lui seul le recours au qualificatif de guerre accolé par de nombreux analystes et chercheurs en matière de migrations à la politique européenne de lutte contre l'immigration clandestine telle que suivie depuis les années 2003/2004 la fermeture du Détroit de Gibraltar et d'autres voies de passage à partir du Maroc vers l'Espagne a rendu le séjour des migrants au Maroc et en Algérie – devenues frontières de rétention de l'Europe – plus long, plus précaire et aussi plus dangereux.

Le danger est ainsi particulièrement palpable des deux côtés de la frontière entre le Maroc et l'Algérie, où la pression continue des forces de police se double d'une agressivité encore plus grande de groupes de délinquants locaux à la recherche de proies faciles, que personne ne saurait défendre.

Les sans-droits vivent ainsi dans des espaces de non droit où seule la force brute s'exprime. Les agressions vont du vol aux attaques physiques souvent accompagnées de divers traumatismes, d'amputations de membres et autres handicaps permanents et finissent parfois par des disparitions pures et simples dont nul ne peut tenir le compte.

Des migrants "sans-droits" violentent d'autres "sans-droits" :

Les femmes migrantes en situation irrégulière, faibles parmi les faibles, sont particulièrement vulnérables à toutes les violences et notamment aux violences sexuelles commises aussi bien par les leurs que par de simples personnes ou des agents de sécurité dans les zones où elles se trouvent sur leur chemin migratoire.

Les « passeurs » ou « guides » appelés aussi dans le langage officiel les "mafias de l'émigration", qui garantissent la sécurité du trajet en

¹⁶ <http://www.unitedagainstracism.org>

échange d'une certaine somme, constituent très souvent de véritables réseaux de trafic de personnes. Ces réseaux appliquent de façon extrêmement stricte une série de règles que les migrants doivent absolument suivre.

Ceux-ci s'engagent ainsi à respecter aveuglément un code dicté par les trafiquants et autres intermédiaires, qui exigent le paiement d'une certaine somme – plus ou moins importante selon les trajets et la dangerosité des points-frontières à traverser – contre les services liés à la facilitation des passages de pays à pays et à la protection en chemin

Lorsque, pour un motif ou un autre, le contrat ou les conditions qui l'entourent changent (retard du à l'augmentation imprévue des contrôles, mauvaises conditions météorologiques, pannes répétées affectant les moyens de transport...), des incidents se produisent entre les trafiquants et les immigrés, dont les relations sont dans tous les cas tendues étant la méfiance nécessairement attachée à des rapports que nulle règle convenue n'est censée réglementer. Généralement, ces incidents ne sont pas très graves, mais dans certains cas ils peuvent être extrêmement sérieux. Cela va de simples menaces ou des traitements dégradants jusqu'aux règlements de compte violents et même à des disparitions.

Les migrants victimes de ces abus et qui y survivent n'ont aucun moyen de protection et aucun recours, quel que soit l'endroit où ils se trouvent sur leur chemin migratoire. Ils sont ainsi incapables de faire appel aux autorités de police locales pour dénoncer les agressions dont ils sont l'objet, étant donné leur situation d'illégalité et par peur d'être détenus et reconduits une nouvelle fois à la frontière d'où ils sont arrivés. Parfois même, ces autorités sont de mèche avec les passeurs, ce qui augmente un peu plus la vulnérabilité des migrants.

Violence sexuelle contre les femmes immigrées: la soumission des faibles parmi les faibles

Les femmes subsahariennes¹⁷ sont considérées par les réseaux de trafic de personnes comme une précieuse marchandise, qu'ils soumettent sans limite à la prostitution. Celles-ci ne payent ni leurs voyage ni leur protection mais elles se mettent sous la coupe de migrants de leurs communautés, en général les plus violents qui s'autoproclament chefs et qui acquièrent par la même occasion un droit total sur elles.

Ces femmes voyagent souvent en groupe, sous la protection de leurs hommes qui les maintiennent dans des lieux secrets, difficilement accessibles.

¹⁷ Très souvent de jeunes nigérianes, togolaises ou ghanéennes.

En échange de la “protection” dont elles bénéficient, les femmes doivent offrir des services sexuels à quiconque leur sera présenté aussi bien parmi les populations des pays traversés que parmi les migrants eux-mêmes.

Au Maroc même, étape importante du chemin migratoire, ces femmes sont gardées dans des lieux secrets où n'accèdent que ceux qui sont autorisés par le Chef.

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) est particulièrement sensibilisée sur cette question. Ses équipes dans ce même pays ont souvent reçu des cas d'avortements en cours causant des hémorragies modérées, généralement provoquées par la prise de médicaments abortifs. Ce phénomène démontre, selon cette organisation, la présence d'un grand nombre de grossesses non désirées et donc la grande prévalence parmi les populations migrantes d'une forte tendance à l'exploitation sexuelle des femmes. Toutefois, selon MSF, ces mêmes femmes utilisent parfois la grossesse comme un moyen de protection face au harcèlement dont elles sont victime. De même, dans la perspective d'une possible traversée vers les côtes espagnoles, la grossesse est également considérée (bien à tort) comme un sauf conduit une fois la femme concernée arrivée sur le sol européen.

Pour MSF¹⁸, une série de facteurs, comme la dépendance des réseaux ou l'absence de moyens de protection face aux auteurs de violences sexuelles, augmentent la vulnérabilité des femmes, souvent obligées de vivre dans des conditions insalubres et de forte promiscuité, soumises à la prostitution et aux travaux forcés. Inévitablement, l'exposition au VIH/Sida, à d'autres maladies sexuellement transmissibles ou à la tuberculose est très élevée. MSF a, par ailleurs, collecté plusieurs témoignages de femmes immigrées qui, lorsqu'elles tombent malades, perdent le soutien de leur *protecteur* et sont condamnées à l'abandon, et parfois même, dans le pire des cas, à la *disparition*. Et, de fait, alors que dans les années 2000 à 2002, il était difficile dans les rues de Rabat ou de Tanger de parler à de jeunes migrantes anglophones, ou même de les rencontrer, désormais il devient très fréquent de voir ces dernières portant des bébés en bas âge, ou malades, qui mendient aux coins des rues ou aux portes des mosquées et de cimetières, abandonnées qu'elles ont été par ceux qui les avaient introduites au Maroc, incapables d'aller plus loin comme de revenir là d'où elles sont parties ou ont été forcées de partir.

Tous ces éléments participent, par ailleurs, à une expression de plus en plus décomplexée de sentiments xénophobes et racistes vis-à-vis d'une population migrante dans une telle situation de précarité et d'indigence qu'elle a cessé de générer, pour beaucoup de catégories sociales des “pays de transit”, et notamment la classe populaire, des sentiments de

¹⁸ Dans un Rapport sur les violences faites aux migrants, publié en septembre 2005.

pitié à son égard pour commencer à subir un phénomène de rejet de plus en plus fort.

Rejet né d'une impression d'invasion par une autre misère – pour une population qui estime en avoir déjà assez avec la sienne propre – mais aussi de la conjonction d'un discours public à relents racistes, plus ou moins audible selon la pression politique européenne du moment, et également de l'impression de plus en plus diffuse que la problématique migratoire africaine est bien sans solution. Puisque ni les pays de l'UE ou l'UE elle-même ni certaines institutions en lien direct avec cette problématique ou beaucoup de dirigeants d'Afrique ne paraissent lui en trouver une autrement que dans une approche sécuritaire lissée par une politique migratoire sélective tendant à attirer les meilleurs, soit à faire perdurer les raisons du départ des indésirables, ceux qui n'ont de place ou de droits ni chez eux ni ailleurs.